

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal : 35

SEANCE ORDINAIRE DU 21 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 21 mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Neuilly-Plaisance s'est réuni en assemblée, sous la présidence de Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire de Neuilly-Plaisance, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 15 mai 2025, conformément à la procédure prévue par l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. DEMUYNCK, Mme LAMAURT, M. BERTHIER, Mme MAZDOUR, M. VALLEE, M. BUTIN, Mme PONZIO-REFATTI, M. MARTINACHE, Mme FAGIANI, M. TOURE, Mme DIAS, M. BOURZIK, Mme HENNECHART, Mme FUENTES, M. TAGLANG, Mme ALI, Mme JARY, Mme YILMAZ, M. RIGAULT, M. PEREIRA, Mme BRECHU, Mme REYNAUD, Mme SUCHOD, M. FREMIN.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme BOILEAU donne pouvoir à M. BUTIN
Mme CHOULET donne pouvoir à Mme YILMAZ
M. PIAT donne pouvoir à M. TOURE
M. GIBERT donne pouvoir à M. BOURZIK
M. BENAÏCHE donne pouvoir à M. MARTINACHE
Mme PONCHARD donne son pouvoir à Mme HENNECHART
M. ASSAS donne pouvoir à Mme JARY
M. PELISSIER donne pouvoir à Mme BRECHU
M. SAUNIER donne pouvoir à Mme SUCHOD.

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme GRIMAUD, M. LECHUGA.

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. TOURE.

N°2025.05.31 – Élection d'un Adjoint au Maire à la suite du décès de Monsieur Jean-Philippe MALAYEUDE.

Sur présentation de Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-7 et L. 2122-7- 2,

Vu la délibération n°2020.05.25 du Conseil Municipal du 27 mai 2020, fixant à huit le nombre de postes d'Adjoints au Maire,

Vu la délibération n°2020.05.26 du Conseil Municipal du 27 mai 2020, relative à l'élection des Adjoints au Maire,

Considérant le décès de Monsieur Jean-Philippe MALAYEUDE, 2^{ème} adjoint au Maire, survenu le 12 mai 2025,

Vu la délibération n°2025.05.30 du Conseil Municipal en date du 21 mai 2025, maintenant à huit le nombre d'Adjoints au Maire à la suite du décès de Monsieur Jean-Philippe MALAYEUDE, et précisant que le nouvel adjoint occupera le même rang que celui de l'élu précédemment en fonction,

Considérant la vacance d'un poste d'Adjoint au Maire,

Considérant que sous la présidence de Monsieur Christian DEMUYNCK, le Conseil Municipal a été invité à procéder au scrutin secret pour l'élection du deuxième Adjoint au Maire,

Considérant que le nouvel Adjoint au Maire doit être choisi parmi les conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder,

Considérant les candidatures de :

- Monsieur Philippe BERTHIER
- Monsieur Georges SAUNIER

M. Hervé PEREIRA assisté de Mme Elise BRECHU, Assesseurs, ont constaté les résultats suivants, après dépouillement :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) :	33
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés (votants -blancs -nuls) :	33
Majorité absolue :	17

Candidats	Suffrages obtenus
Monsieur Philippe BERTHIER	29
Monsieur Georges SAUNIER	4

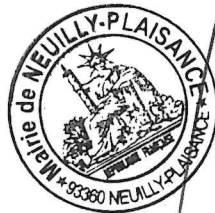
PROCLAMATION DE L'ELECTION DU NOUVEL ADJOINT AU MAIRE

ARTICLE 1 : Monsieur Philippe BERTHIER a été proclamé deuxième Adjoint au Maire au sein du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

ARTICLE 2 : Le tableau des adjoints a été mis à jour de la façon suivante :

- 1^{er} Adjoint : Madame Martine LAMAURT
- 2^{ème} Adjoint : Monsieur Philippe BERTHIER
- 3^{ème} Adjoint : Madame Rahima MAZDOUR
- 4^{ème} Adjoint : Monsieur Serge VALLEE
- 5^{ème} Adjoint : Madame Vanessa BOILEAU
- 6^{ème} Adjoint : Monsieur Pascal BUTIN
- 7^{ème} Adjoint : Madame Marie PONZIO-REFATTI
- 8^{ème} Adjoint : Monsieur François MARTINACHE

Christian DEMUYNCK
Maire



Mouhamet TOURE
Secrétaire

